

aux eaux d'une rivière grossie par des pluies abondantes et continues, il arrive que la masse d'eau qui aurait pris écoulement en vingt-quatre heures par exemple, n'accomplira son écoulement qu'en trente ou quarante heures ; dès lors c'est placer l'inondation dans les conditions où elle eût été si les eaux pluviales tombées en un jour eussent mis un jour et demi ou deux pour tomber ; en un mot l'inondation sera amoindrie.

Il existe dans le Jura, dans la Suisse, dans l'Italie et la Savoie un grand nombre de vallées baignées par des lacs ; aussi ces vallées bien que traversées par des eaux torrentueuses, ne reçoivent point ces débordements formidables qu'elles auraient à craindre sans des réservoirs naturels si précieux, et qui pourrait dire jusqu'où iraient les désastres du Rhône avec sa pente si rapide, sans la réserve d'eau accumulée par le lac de Genève, dans les conditions actuelles.

C'est ce qu'a si bien développé M. Vallée dans son beau travail sur le régime du Rhône et sur ses inondations. — Agrandir ce vaste réservoir naturel, le rendre plus complet par des dérivations utiles, telle est la grande pensée dont l'accomplissement, qui paraît dans les limites du possible, serait un grand secours contre les inondations.

Malheureusement il est peu de fleuves ou de rivières, traversant ainsi de grands lacs ; s'il était possible d'établir de main d'homme des lacs assez vastes pour suppléer aux lacs qui n'existent pas pour bien des rivières, on aurait sinon détruit, du moins amoindri notablement l'effet des inondations.

Et c'est ici que l'imitation de la nature présentera un excellent moyen pour amoindrir les effets des inondations. En effet, si l'on examine la situation de plusieurs vallées qui ne sont point baignées par des lacs, on y aperçoit souvent de vastes enceintes dont le sol est presque au niveau de la rivière, et qui, par l'aspect général de la contrée, permettent de supposer que c'étaient à une époque plus ancienne des lacs qui ont été comblés par des dépôts successifs. L'examen géologique de ces dépôts peut permettre de fixer l'époque où telle contrée était un lac.

Pour la Loire, par exemple, on peut reconnaître que la vaste